

(N^o 54.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget du Département des Travaux Publics , pour l'exercice 1844.

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présens et à venir , Salut:

Nous avons , de commun accord avec les Chambres , décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Département des Travaux Publics, pour l'exercice 1844, est fixé à la somme de *douze millions quatre cent vingt-quatre mille cent quatorze francs soixante-quatorze centimes* (12,424,114 fr. 74 c.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 1^{er} Mars 1844.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) LIEDTS.

Les Secrétaires,

(Signés) SCHEYVEN.

HUVENERS.

**TABLEAU DU BUDGET DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1844.**

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.					
<i>Administration Générale.</i>					
1	»	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	21,000 »
2	»	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service.	143,650 »	»	143,650 »
3	»	Fournitures de bureaux, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses.	31,600 »	»	31,600 »
4	»	Ameublement de l'hôtel du Ministre.	»	9,000 »	9,000 »
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	8,000 »	»	8,000 »
Total du chap. 1 ^{er} . .			204,250 »	9,000 »	213,250 »
CHAPITRE II.					
<i>Ponts et Chaussées. — Canaux. — Rivières. — Poldres. — Ports et Côtes. — Bâtimens Civils. — Personnel des ponts et chaussées.</i>					
SECTION PREMIÈRE.					
<i>Ponts et Chaussées.</i>					
1	}	A Entretien des routes, d'après les baux existants et ceux à intervenir pour 1844.	1,705,506 »	»	2,697,400 »
		B Salaire des préposés aux ponts à bascule.	29,820 »	»	
		C Études de projets, frais de levées de plans, achats et réparations d'instruments, matériel et impressions du service actif.	20,000 »	»	
		D Travaux d'améliorations, réparations ordinaires et constructions de routes nouvelles.	942,074 »	»	
2	»	<i>Plantations.</i> Frais d'entretien des plantations et établissement de plantations nouvelles sur les routes de l'État. .	50,000 »	»	50,000 »
Total de la section 1 ^{re} . .			2,747,400 »	»	2,747,400 »
SECTION II.					
<i>Canaux, Rivières, Poldres.</i>					
<i>Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing.</i>					
3	}	A Canal de Gand au Sas-de-Gand.			41,593
		» Travaux d'entretien ordinaire.	7,593 »	»	
		» » de dévasement pour entretenir le canal à sa profondeur normale.	13,000 »	»	
		» » de renforcement et de restauration des bords.	11,000 »	»	
		» Restauration de l'estacade du quai en amont de l'écluse de navigation au Muyde à Gand.	»	2,500 »	
» Personnel.	7,500 »	»			
A Reporter. .			39,093 »	2,500 »	41,593

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		Report.	39,093 »	2,500 »	41,593 »
	<i>B</i>	<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	»	Entretien ordinaire.	27,000 »	»	51,877 50
	»	Reconstruction des portes d'aval de l'écluse de Hocht.	»	11,000 »	
	»	Personnel.	13,877 50	»	
	<i>C</i>	<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>			
	»	Entretien ordinaire.	24,000 »	»	160,149 »
	»	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, alimentation.	72,489 »	»	
	»	Travaux d'achèvement nécessaires pour mettre le canal dans son état normal.	»	50,000 »	
	»	Personnel.	13,660 »	»	
	<i>D</i>	<i>Sambre canalisée.</i>			
	»	Travaux d'entretien ordinaire et de draguage.	118,892 »	»	174,742 »
	»	Reconstruction du pont établi sur la dérivation de Morimont.	»	20,000 »	
	»	Personnel.	35,850 »	»	
		Total de l'art. 3.	344,861 50	83,500 »	428,361 50
	<i>4</i>	<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>			
	»	Frais d'entretien et de personnel.	121,036 »	»	121,036 »
		<i>Service de l'Escaut.</i>			
	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale.	4,994 »	»	149,958 62
	»	Id. dans le Hainaut.	10,800 »	»	
	»	Restauration des bords de quelques parties du canal d'Eyne.	»	8,000 »	
	»	Revêtement en blocailles du musoir à l'entrée du canal de décharge de Zwynaerde.	»	1,500 »	
	»	Ponts de halage sur quelques criques ou ruisseaux naturels débouchant dans le bas Escaut.	»	800 »	
	»	Dévasement et enlèvement d'alluvions entre le pont du Strop et le pont aux Chaudrons à Gand.	»	18,000 »	
	»	Restauration de l'écluse de décharge dite des <i>Cinq-Vents</i> , à Gand.	»	4,000 »	
	»	Dévasement entre la frontière française et Antoing.	»	28,800 »	
	»	Id. dans l'intérieur de la ville de Tournay.	»	39,169 62	
	»	Restauration de l'écluse de Mer.	»	20,000 »	
	»	Personnel.	13,895 »	»	
		A reporter.	495,586 50	203,769 62	699,356 12

3
(Suite.)

5

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		Report.	495,586 50	203,769 62	699,356 12
		<i>Service de la Lys.</i>			
6	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale. . .	8,994 »	»	57,911 50
	»	Id. dans la Flandre occidentale. . .	14,500 »	»	
	»	Établissement d'un chemin de halage en amont et en aval du pont de Deynze.	»	1,500 »	
	»	Enlèvement d'un banc dans la branche de communication de cette rivière avec l'écluse du Tolbuys.	»	2,000 »	
	»	Dévasement et enlèvement d'alluvions entre le pont dit <i>Verloren-Kost</i> et celui du <i>Pré d'Amour</i> , à Gand.	»	17,000 »	
	»	Reconstruction du pont-tournant à Courtray. . .	»	7,000 »	
		Personnel.	6,917 50	»	
		<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
7	»	Entretien et travaux aux chemins de halage. . .	20,000 »	»	240,800 »
	»	Travaux d'amélioration.	»	200,000 »	
	»	Personnel.	20,800 »	»	
		<i>Service de la Meuse dans le Limbourg.</i>			
8	»	Travaux aux rives.	»	146,200 »	150,000 »
	»	Personnel.	3,800 »	»	
		<i>Service de la Dendre.</i>			
9	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale. . .	6,350 »	»	37,800 »
	»	Id. dans la province de Hainaut. . .	3,000 »	»	
	»	Travaux d'amélioration.	»	19,700 »	
	»	Personnel.	8,750 »	»	
		<i>Service du Ruppel, de la Dyle et du Demer.</i>			
10	»	Travaux ordinaires.	4,600 »	»	5,900 »
	»	Personnel.	1,300 »	»	
11	»	Travaux aux voies navigables de second ordre, frais d'études et de levées de plans, achats et réparations d'instruments.	»	60,000 »	60,000 »
12	»	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne.	»	32,123 19	32,123 19
		A reporter.	594,598 »	689,292 81	1,283,890 81

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		Report.	594,598 »	689,292 81	1,283,890 81
13	»	Troisième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque et de l'écoulement des eaux. . .	»	72,060 »	72,060 »
		<i>Service des canaux de Gand à Ostende.</i>			
	»	Entretien dans la Flandre orientale.	5,993 »	»	
	»	» » occidentale.	17,597 50	»	
	»	Régalement du chemin de halage entre le pont de Lovendeghem et celui de Mérendré.	»	5,000 »	
14	»	Plantation sur le chemin de halage entre le pont d'Aeltre et le hameau de Nieuwendam.	»	1,100 »	45,463 01
	»	Plantation sur le chemin de halage entre le pont de Lovendeghem et le pont de Mérendré.	»	3,000 »	
	»	Enlèvement d'atterrissements.	»	6,168 »	
	»	Personnel.	6,604 51	»	
		<i>Service du canal de Mons à Condé.</i>			
	»	Travaux d'entretien.	28,000 »	»	
15	»	Frais de manœuvre des eaux de la Haine et de la Trouille.	300 »	»	45,400 »
	»	Dépenses éventuelles.	»	3,300 »	
	»	Personnel.	13,800 »	»	
		<i>Nouveau canal de la Campine.</i>			
16	»	Travaux d'entretien au 1 ^{er} janvier 1845.	5,000 »	»	7,625 »
	»	Personnel id.	2,625 »	»	
		<i>Service des bacs et bateaux de passage.</i>			
17	»	Entretien et confection des bacs et leurs dépendances.	20,000 »	»	20,000 »
		<i>Service des poldres.</i>			
	»	Subside à la direction du poldre de Lillo.	»	5,000 »	
18	»	Travaux aux digues de la partie non réendigée du poldre de Lillo.	20,000 »	»	26,000 »
	»	Personnel.	1,000 »	»	
		Total de la section II.	715,518 01	784,920 81	1,500,438 82

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		SECTION III.			
		Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe.			
		<i>Port d'Ostende.</i>			
	»	Entretien de l'avant-port.	43,300 »	»	53,050 »
	»	» de l'arrière-port et des écluses de Slykens.	2,750 »	»	
	»	» des écluses du bassin de Commerce. . .	1,500 »	»	
	»	Renouvellement d'une paire de portes d'ebbe, à l'écluse du bassin de Commerce.	»	5,500 »	
		<i>Port de Nieuport.</i>			
19	»	Travaux d'entretien.	17,133 33	»	17,133 33
		<i>Côte de Blankenberghe.</i>			
	»	Travaux d'entretien.	108,406 40	»	119,581 40
	»	Continuation du prolongement en mer des jetées de l'estran.	11,175 »	»	
	»	Personnel des ports et côtes.	16,917 82	»	16,917 82
		<i>Phares et fanaux.</i>			
	»	Entretien des phares et fanaux.	397 37	»	2,897 37
	»	Renouvellement de la charpente d'échafaudage du fanal place au musoir de la jetée d'Ouest du port d'Ostende.	»	1,300 »	
	»	Grosses réparations à la maçonnerie du fortin, sur lequel est établi le fanal à Blankenberghe; couche d'asphalte pour tenir à sec la demeure du garde.	»	1,000 »	
		Total de la section III. . .	201,779 92	7,800 »	209,579 92
		SECTION IV.			
		<i>Bâtiments civils.</i>			
	»	Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État.	34,000 »	»	52,600 »
21	»	Entretien et réparation des propriétés cédées à l'État par le traité du 5 novembre 1842.	3,600 »	»	
	»	Entretien et réparation des propriétés cédées à l'État par la ville de Bruxelles.	15,000 »	»	
22	»	Constructions nouvelles et travaux d'amélioration.	»	72,100 »	72,100 »
		1° Établissement de persiennes au nouveau bâtiment construit au Département de la Justice, pour les bureaux de la sûreté publique. . fr. 3,100			
		2° Construction d'un passage couvert au Département de l'Intérieur. 2,000			
		3° Travaux d'appropriation à l'hôtel du Département des Travaux Publics. . . 42,000			
		4° Travaux d'appropriation à l'hôtel du Gouvernement provincial à Mons. . . 25,000			
		Total. . . fr. 72,100			
		Total de la section IV. . .	52,600 »	72,100 »	124,700 »

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		SECTION V.			
		<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>			
23	A.	Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacements, indemnités et dépenses éventuelles.	442,800 »	»	448,800 »
	B.	Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil, voyages des élèves.	6,000 »	»	
		Total de la section V.	448,800 »	»	448,800 »
		RÉCAPITULATION DU CHAPITRE II.			
		Section 1 ^{re} . Ponts et chaussées.	2,747,400 »	»	2,747,400 »
		Id. II. Canaux, rivières et poldres.	715,518 01	784,920 81	1,500,438 82
		Id. III. Ports et côtes.	201,779 92	7,800 »	209,579 92
		Id. IV. Bâtiments civils.	52,600 »	72,100 »	124,700 »
		Id. V. Personnel des ponts et chaussées.	448,800 »	»	441,800 »
		Total du chap. II. . . . fr.	4,166,097 93	864,820 81	5,030,918 74
		CHAPITRE III.			
		Chemin de fer et postes.			
		CHEMIN DE FER.— § 1 ^{er} . Administration générale.			
1	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service.	196,505 »	»	325,505 »
2	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	129,000 »	»	
		§ 2. — Service de l'entretien des routes et stations.			
3	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	142,310 »	»	1,460,610 »
4	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	1,113,300 »	»	
5	»	Renouvellements de billes et fers.	205,000 »	»	
		§ 3.—Service de locomotion et d'entretien du matériel.			
6	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	125,460 »	»	2,689,435 »
7	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	2,563,975 »	»	
		§ 4. — Service des transports.			
8	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gardes-convois.	381,560 »	»	956,940 »
9	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries.	575,380 »	»	
		A reporter.	5,432,490 »	»	5,432,490 »

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		Report.	5,432,490 »	»	5,432,490 »
		§ 5. — <i>Frais de perception.</i>			
10	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	222,010 »	»	227,310 »
11	»	Loyer de Locaux.	5,300 »	»	
		Total du chemin de fer.	5,659,800 »	»	5,659,800 »
		Postes.			
12	»	Personnel des postes.	825,000 »	»	1,220,546 »
13	»	Matériel.	395,546 »	»	
			1,220,546 »	»	1,220,546 »
		RÉCAPITULATION DU CHAPITRE III.			
		Chemin de fer.	5,659,800 »	»	5,659,800 »
		Postes.	1,220,546 »	»	1,220,546 »
			6,880,346 »	»	6,880,346 »
		CHAPITRE IV.			
		Mines.			
		<i>Conseil des mines.</i>			
	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du conseil des mines. . fr. 42,000			
1	»	Frais de route, indemnités éventuelles pour les conseillers honoraires. . . 1,200	45,600 »	»	45,600 »
	»	Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, achats de livres, chauffage et éclairage. . . . 2,400			
2	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs. 120,000	160,000 »	»	160,000 »
	»	Frais de bureau et de déplacement et dépenses éventuelles, par suite de promotions ou d'admissions dans le corps. 40,000			
3	»	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement.	45,000 »	»	45,000 »
4	»	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences. . .	10,000 »	»	10,000 »
5	»	Jurys d'examen, voyages des élèves des mines. . .	6,000 »	»	6,000 »
		Total du chap. IV.	266,600 »	»	266,600 »

NUMÉROS DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAUX.
articles de la loi.	développements des articles.		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
		CHAPITRE V.			
		Secours.			
Unique.	»	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension. . . .	3,000 »	»	3,000 »
		Total du Chap. V. . . .	3,000 »	»	3,000 »
		CHAPITRE VI.			
		Dépenses imprévues.			
Unique.	»	Dépenses imprévues.	30,000 00	»	30,000 »
		Total du chap. VI.	30,000 »	»	30,000 »
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.					
		CHAPITRE I ^{er} . — Administration générale.	204,250 »	9,000 »	213,250 »
	»	II. — Ponts et chaussées, canaux, rivières, poldres, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées.	4,166,097 93	864,820 81	5,030,918 74
	»	III. — Chemin de fer, postes.	6,880,346 »	»	6,880,346 »
	»	IV. — Mines.	266,600 »	»	266,600 »
	»	V. — Secours.	3,000 »	»	3,000 »
	»	VI. — Dépenses imprévues.	30,000 »	»	30,000 »
		Totaux.	11,550,293 93	873,820 81	12,424,114 74